

## COMMENT L'AIDER?

---

Par Profil supprimé Postée le 02/08/2011 13:42

Bonjour, mon conjoint qui est aussi le père de mon bébé prend de la drogue depuis plus d'une quinzaine d'années. Je ne l'ai pas découvert tout de suite mais avec le temps et le stress de ma grossesse son comportement a changé . il a pris de la cocaïne et du cannabis et boit également beaucoup. LOrsqu'il est avec moi il ne consomme rien mais au fil des jours il est violent, agressif ce n'est plus la même personne. IL a un discours incohérent est capable de dépenser 400 euros en une soirée en sortant avec ses amis en alcool et drogue, il m'a déjà volé ainsi que son père.

il demande régulièrement de l'aide mais ne tient pas et replonge d'un jour à l'autre. IL est devenu dangereux pour notre bebe je me suis donc éloigné de lui mais il a complètement arrêté de travailler, passe son temps dans la rue à consommer du cannabis et de l'alcool jusqu'à tomber par terre, couche à droite et à gauche et n'arrive pas à rester seule. IL a essayé de se tuer il y a quelques semaines.

A cote de cela il dit qu'il a besoin d'aide qu'il faut qu'il s'eloigne car il me traite mal et qu'il a peur d'etre pere.

Je ne sais plus quoi faire. AUriez-vous un conseil?

---

### Mise en ligne le 03/08/2011

Bonjour,

Malgré toute la souffrance que génère cette situation pour vous deux, c'est une bonne chose qu'il prenne la décision de s'éloigner afin de ne pas vous exposer à son agressivité, ni vous, ni votre enfant.

Le fait qu'il formule son besoin d'aide est également un élément positif, c'est un premier pas vers la reconnaissance de son problème et vers une recherche de soutien. La reprise de consommation après des tentatives pour arrêter est souvent observée chez les personnes dépendantes. Ces reprises peuvent faire partie du processus pour arrêter.

Cela ne signifie donc pas forcément que votre ami soit voué à ne jamais réussir à arrêter les drogues ou à stabiliser ses émotions autrement qu'avec elles.

Si, comme vous le dites, jusqu'à présent il reconsume après avoir demandé de l'aide, cela peut s'expliquer de différentes façons. Il se peut par exemple qu'il ne soit pas encore prêt à affronter ses peurs (en l'occurrence sa peur de la paternité) sans drogues, même s'il le souhaiterait. Il se peut également qu'il n'ait pas trouvé les personnes pouvant réellement l'aider. Ou encore se perd-il peut-être dans le flot d'information qui pourraient lui être utiles ?

Vous pouvez lui apporter votre soutien, directement ou par l'intermédiaire d'une autre personne, en l'encourageant à ne pas baisser les bras. Vous pouvez l'amener à faire le point sur ses motivations à changer et éventuellement à les renforcer pour faire face à ses peurs du changement.

De plus, vous pouvez lui transmettre des informations sur les aides qu'il peut trouver. Il peut par exemple bénéficier de consultations anonymes et gratuites auprès de médecins, de psychologues, de psychiatres et de travailleurs sociaux dans des centres de soins spécialisés en addictologie. Il pourra y faire une démarche de soins et/ou traiter aussi de questions vitales (hébergement, ressources...) avec une assistante sociale. Nous vous soumettons ci-dessous l'adresse de deux centres de soins spécialisés dans lesquels il pourra se rendre. Ces centres sont aussi ouverts à l'entourage, même s'ils ne suivent pas la personne concernée.

Vous-même et lui avez également la possibilité de nous appeler pour en parler au 0 800 23 13 13 de 08h à 02h 7j/7j, (appel gratuit depuis un poste fixe ou d'une cabine téléphonique).

Enfin, si vous éprouvez le besoin d'être soutenue au sujet des agressions que vous avez vécues, sachez que vous pouvez appeler aussi le service "violences conjugales" au 39 19.

Bien à vous.

---

**POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :**

---

**SERVICE D'ADDICTOLOGIE-CSAPA SAINTE ANNE**

**23 rue Broussais  
Service d'addictologie Moreau de Tours  
75014 PARIS**

**Tél : 01 45 65 80 64**

**Site web : [www.ch-sainte-anne.fr](http://www.ch-sainte-anne.fr)**

**Permanence téléphonique : Du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00**

**Accueil du public : Accueil sans rendez-vous le matin de 9h-12h des usagers et de leur entourage**

**Substitution : Délivrance de traitement de substitution le matin**

**COVID -19 : Accueil en présentiel avec respect des gestes barrières**

Voir la fiche détaillée

## **CENTRE AMBULATOIRE D'ADDICTOLOGIE DE L'HEGP**

**20 rue Leblanc  
Hôpital Européen Georges Pompidou (HEGP)  
75015 PARIS**

**Tél : 01 56 09 24 88**

**Site web : [www.hegp.fr](http://www.hegp.fr)**

**Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h00 à 16h30.**

**Accueil du public : Du lundi au vendredi : sur rendez-vous.**

**Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous le vendredi après-midi.**

**COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.**

Voir la fiche détaillée